

Edito >

La démocratie en héritage

L'année 2024 nous permettra de vivre, au-delà des inquiétudes de ce monde, de beaux rendez-vous qui véhiculeront des valeurs importantes et précieuses pour un pays démocratique comme le nôtre. La flamme olympique va traverser notre département. Elle rayonnera de l'esprit olympique, ce message universel de respect entre les nations représentées par leurs athlètes. Quelques jours plus tard, dans un département, tête de pont de la libération de l'Europe, nous nous souviendrons de ces vies données, il y a 80 ans, pour la liberté. Nous nous rappellerons, aussi, de ces vies enlevées, ici, dans la Manche où les bombardements ont laissé de nombreuses victimes civiles derrière eux. Le prix de la liberté, nous le connaissons. Les cérémonies nationales d'hommage prévues en juin viendront le rappeler. Ces deux rendez-vous seront une occasion particulière et historique de transmettre, aux jeunes générations, non seulement la mémoire de notre histoire, mais aussi la valeur de cet héritage, notre démocratie dont il faut prendre soin.

La démocratie, il nous revient, à nous élus, de la faire vivre, d'en être digne par l'exemplarité de nos actions. Pour y arriver, nous devons oser le débat, la confrontation des idées. Nous devons permettre le dialogue, l'expression des points de vue. Nous devons croire en l'intelligence collective et apprendre à s'écouter, dans le respect des idées de chacun. Dans la Manche, nous pouvons nous féliciter que ce dialogue existe. Au sein même du Conseil départemental, nous avons pu prouver qu'une initiative de notre groupe, appuyée par des élus indépendants et des élus de la majorité, a pu conduire à un franc débat. Le 2 février, nous nous sommes réunis en session extraordinaire pour échanger, ouvertement, publiquement, sur l'avenir de nos collègues. Il est essentiel, sur les sujets qui touchent ainsi la vie des citoyens que nous représentons, de pouvoir faire vivre la démocratie pleinement. Nous avons pu présenter nos propositions, notre méthodologie pour que nous nous battions afin de garder des collègues à l'image de notre territoire. Reste, maintenant à passer du dialogue aux actes.

Bon à savoir...

Votre lettre numéro 9

La journée du 2 février s'est donc déroulée en deux temps avec deux séances plénière. Une séance extraordinaire le matin sur les collèges (voir lettre 8) et la séance ordinaire, l'après-midi, consacrée, principalement, au vote du budget primitif 2024. Cette lettre traite donc de cette seconde partie avec nos différentes interventions qui permettent de comprendre pourquoi nous avons voté contre la proposition de budget de la majorité départementale.

Utilisez les QR-Codes

Dans cette lettre, scannez les QR Code pour accéder au fichier PDF des interventions.



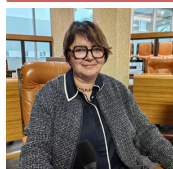
Les interventions en vidéo

La plénière est retransmise en direct et consultable en différé sur Vimeo. Le second QR-Code renvoie à l'intervention en vidéo.



65 C.
Et pour les conseillers départementaux, vous avez cet état en annexe.
Merci pour cette présentation. Si vous n'avez pas de demande parole

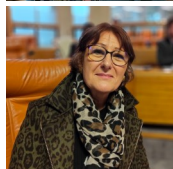
Vos élus



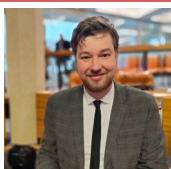
Karine Duval
Cherbourg-En-Cotentin 2
Présidente du groupe
Commission :
Affaires générales



Frédérique Boury
Les Pieux
Commission :
Action sociale



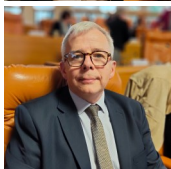
Odile Lefaix-Véron
Cherbourg-En-Cotentin 4
Commission :
Action sociale



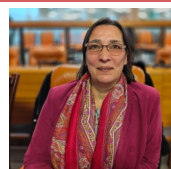
Pierre-François Lejeune
Cherbourg-En-Cotentin 1
Vice-Président du groupe
Commission :
Action sociale



Stéphanie Coupé
Cherbourg-En-Cotentin 5
Commission :
Appuis aux territoires



Gilles Lelong
Cherbourg-En-Cotentin 5
Commission :
Attractivité et numérique



Emmanuelle Bellée
Cherbourg-En-Cotentin 1
Commission :
Attractivité et numérique



Dominique Hébert
Cherbourg-En-Cotentin 4
Commission :
Appui aux territoires



Thierry Letouzé
Cherbourg-En-Cotentin 2
Commission :
Nature et infrastructures

Ordre du jour

- ACTION SOCIALE -

- 1-01 Commission Action sociale : subventions, participations et adhésions 2024

- APPUI AUX TERRITOIRES -

- 2-01 Commission Appui aux territoires : subventions, participations et adhésions 2024

- NATURE ET INFRASTRUCTURES -

- 3-01 Commission Nature et infrastructures : subventions et participations 2024
- 3-02 Contrat public-privé - Contrat de partenariat de performance énergétique - Compte rendu annuel

- ATTRACTIVITÉ ET NUMÉRIQUE -

- 4-01 Projet de mandature 2022-2028 - Politique Attractivité du territoire et tourisme - Subvention à l'agence d'attractivité en 2024
- 4-02 Commission Attractivité et numérique : subventions, participations et adhésions 2024

- AFFAIRES GÉNÉRALES -

- 5-01 Approbation du procès-verbal de la séance du conseil départemental du 15 décembre 2023
- 5-02 Budget primitif 2024 - Budget principal
- 5-03 Budget primitif 2024 - Autorisations de programmes et crédits de paiement
- 5-04 Commission Affaires générales : subventions et participations 2024
- 5-05 Règlement budgétaire et financier du Département
- 5-06 Règles et durées d'amortissement des immobilisations pour le budget principal - Nomenclature M57
- 5-07 Délégation de compétences au président - Décisions prises dans le cadre de la commande publique
- 5-08 Adoption d'un règlement des commissions d'appel d'offres et de la commande publique
- 5-09 Délégations au président
- 5-10 Election des membres de la Commission d'appel d'offres
- 5-11 Revalorisation de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) des agents départementaux
- 5-12 Gestion des ressources humaines - Evolution des postes, taux de rémunération des médecins vacataires et état annuel des indemnités des conseillers départementaux

Ouverture de la séance

Ouverture de la séance plénière

02/02/2024

Intervention de Karine Duval



Monsieur le Président, cher.e.s Collègues,
Notre journée de plein exercice de notre mandat démocratique se poursuit. Dans ces quelques propos introductifs qui ne seront pas long au regard du contenu de cette plénière, je me permettrai quelques points de réflexion. Nous nous réunissons dans un contexte national avec une actualité particulière. Je reviendrai sur trois éléments

La loi immigration

La loi immigration a été largement censurée par le Conseil Constitutionnel. Si, politiquement, nous nous en réjouissons et si nous nous rappelons comment ont été traités les Présidents des Conseils départementaux de gauche qui se refusaient à appliquer des dispositions abjectes d'une loi empreinte de relents qui ressemblent à tout sauf à la Fraternité inscrite dans notre devise républicaine. Nous nous interrogeons vraiment sur la manière de faire société autour de lois qui sont construites, votées sans être votées, dans une attitude d'hypocrisie la plus totale, pour des alliances de circonstance, autour d'un texte manifestement anticonstitutionnel et laissant donc aux sages, le sale boulot de la censure... tout cela dans l'incompréhension la plus totale de l'immense majorité des citoyens, à des années lumières des méandres juridico-politico-constitutionnelles. Le législateur n'en sort pas grandi, je peux vous l'assurer. La confiance en la politique en prend encore un sacré coup. Dès le début de ce mandat, je parlais d'urgence démocratique... Parce qu'à continuer à ce petit jeu, nous allons droit dans le mur. Je m'arrête là, car cela dépasse largement nos compétences. Néanmoins, je ne cesserai de le répéter, de le demander... soyons exemplaires à notre niveau. Gardons et, surtout, renforçons nos liens avec les citoyens, incluons les dans nos dispositifs, modernisons nos fonctionnements, montrons que nous avons l'intelligence du débat, l'intelligence de l'intérêt collectif, l'intelligence de la co-construction.

Colère des agriculteurs

Dans notre Manche agricole, c'est au quotidien que nous vivons avec ces hommes et ces femmes qui, très souvent avec passion, ont choisi d'être paysan. Placés au tout début de la chaîne alimentaire, ils sont à la croisée des chemins d'exigences parfois contradictoires. Devant à la fois produire, pour une population de plus en plus nombreuse, tout en respectant l'environnement, et alors que l'inflation réduit les budgets, que la part de l'alimentaire dans les dépenses des ménages ne cesse de baisser... Ce sont bien souvent eux, les paysans anonymes qui se retrouvent écrasés par ce poids. Cela n'est pas nouveau. La colère, la révolte du monde paysan est malheureusement cyclique. En tout cas, ce matin, nous voulions qu'ils aient notre soutien. Politiquement, nous avons peu de leviers, ici, au Conseil départemental, pour les aider. Outre quelques aides directes et les subventions à des projets via la chambre ou des associations, voyons dans nos achats de produits alimentaires pour des centaines de milliers de repas dans les collèges, un moyen de rendre nos marchés publics vertueux et solidaires des paysans locaux. Obligeons-nous à toujours privilégier les approvisionnements de proximité et français dans le respect de la loi Egalim. Dans cet esprit, il convient certainement de poursuivre un accompagnement vers une agriculture à la fois plus durable et plus rentable.

Discours de politique générale

Lors d'un changement de gouvernement, on écoute tous, attentivement, le discours de politique générale du premier ministre nous donnant des indications sur la manière dont nous allons être, bien souvent, confrontés à l'État, dans les semaines et mois à venir. L'intervention de Gabriel Attal mardi dernier n'a pas manqué à la tradition. Insertion, immigration, grand âge, éducation... là aussi la mobilisation des enseignants marque bien la défense des services publics et l'éducation doit être une priorité. De nombreux sujets touchent directement nos compétences et, comme souvent, le gouvernement se place en prescripteur, plus rarement en payeur ! Nous en reparlerons d'ailleurs juste après lors du débat sur le budget 2024. Reste qu'il y a des sujets pour lesquels il

faudra batailler collectivement. Par exemple, il n'est pas concevable de faire reposer, sur les seuls départements, sans moyens supplémentaires, le vieillissement de la population. Le vieillissement est une réalité factuelle, démographique... c'est même une bonne nouvelle en soi ! Pourtant, sans une ambition nationale, de nouveaux modes de financements, il sera impossible d'assumer, comme il se doit, le virage domiciliaire et les nouvelles caractéristiques du passage en établissement. Sur un autre sujet, je ne parlerai pas de l'uniforme à l'école... nous en débattons le jour venu, si jamais ce jour arrive... Et l'insertion, honnêtement, comment peut-on lancer des idées à ce point populistes... fléchant une nouvelle fois ces pauvres qui profitent du système. A chaque fois que ce discours revient, là aussi, on peut avoir mal à notre fraternité... j'en parle d'autant plus librement que nous sommes un département qui a tenté des choses. Vous l'évoquiez tout à l'heure, Président, et on voit aussi que ce n'est pas si simple. Le retour à l'emploi dans le cadre du GIP tandem est une chose mais il y a aussi le retour au RSA pour un certain nombre de bénéficiaires. Alors je crois qu'il faudra, un jour, relever le niveau du débat et admettre que, souvent, l'accompagnement de publics éloignés de l'emploi est un travail sur le temps long, fait de petites avancées, fait de plafonds parfois infranchissables aussi. Mais, quoi qu'il en soit, notre rôle est aussi celui de la solidarité, en particulier envers ceux qui ont le droit à une vie digne malgré leurs difficultés, leurs souffrances, leurs pauvretés.

Je m'arrêterai là sur ces quelques propos généraux et ces réflexions profondément politiques que nous trouvons utiles de partager avec vous.

Texte



Vidéo



[Retranscription]

Intervention de Dominique Hébert

> L'actualité nationale a toute sa place ici !



Monsieur le Président, monsieur le

vice-Merci Monsieur le Président. Juste un petit mot par rapport à cette dernière remarque de notre collègue Philippe Bas. Effectivement, c'est mon deuxième mandat ici et tu as toujours été sur cette ligne de dire « évitons d'introduire les débats nationaux dans cette Assemblée ». Mais tout se tient dans la vie. On l'a évoqué ce matin, on évoquait les politiques en silo etc. On n'est pas tous isolés les uns des autres. On dépend aussi de décisions nationales. D'ailleurs tu l'as très bien dit par rapport au financement des collectivités locales. Et donc sur ces questions de loi immigration, de l'insertion, qu'a voulu évoquer Karine [Duval] par rapport de faits d'actualité fort aujourd'hui et le soutien aux agriculteurs que tu as évoqué également, ça relève aussi de politiques nationales, en tout cas dans l'actualité nationale. Donc voilà, tout se tient. C'est aussi une

des raisons pour lesquelles, même sans vouloir faire la politique politicienne, Karine et notre groupe, nous avons voulu évoquer ces sujets [cet après-midi] qui nous semblent extrêmement importants.

D'ailleurs il faut aussi reconnaître qu'il y a de des résultats [en matière d'insertion]. Les 70% qui sont évoqués sont des bons résultats, mais ça montre qu'il est difficile d'atteindre les 100% et de réussir à insérer l'ensemble des personnes. Karine l'a dit aussi, malgré des choses tentées, on a des plafonds de verre qui sont difficiles à dépasser. Et donc il faut aussi, pour l'atteinte de ces très bons résultats de 70%, féliciter les travailleurs sociaux qui accompagnent ces personnes. Il faut aussi reconnaître une chose : on a une dynamique du territoire qui est, en termes de développement économique, incroyable ! Le département de la Manche est un des départements où le taux de chômage est le plus bas au niveau national. Je vous invite à lire le journal « la tribune » d'hier. Vous y verrez un article avec un économiste qui a fait une étude sur le développement économique de l'agglomération du Cotentin. Il dit sa très grande surprise quand il a découvert les

En bref

Salon de l'agriculture 2024

Dans notre intervention, en séance plénière du 2 février, par la voix de Karine Duval, nous évoquions le mouvement de colère qui touche actuellement le monde paysan.



C'est dans ce contexte que, fin février, c'est ouvert, dans une ambiance très tendue, le salon international de l'agriculture, à Paris. Traditionnellement appelé « la plus grande ferme de France », le salon n'a pas démenti son appellation. La Normandie était particulièrement à l'honneur puisque c'est une vache de race normande qui était l'égérie du Salon.



Une délégation du groupe s'est déplacée sur le salon le 25 février, journée consacrée à La Manche sur l'espace Normandie. Ce fut l'occasion d'échanges à la fois avec les éleveurs présents et à la fois avec les entreprises de transformations accueillies sur le stand de La Manche. Ils ont d'ailleurs tous brillé avec de nombreux prix remportés aux concours de races ou au concours général. La Manche est un territoire agricole qui



excelle grâce à des femmes et des hommes engagés et passionnés. C'est pourquoi il est essentiel que nous soutenions la profession agricole qui est en première ligne des changements environnementaux et économiques.

chiffres puisque tout le monde parle de Toulouse, de Nantes, qui sont les locomotives économiques au niveau national et qui, eux, ont un développement de 8 et 11%. Il montre que Cherbourg Centre : 74% le développement du travail industriel. Donc on a une situation économique qui est incroyable et qui permet aussi d'insérer, par le travail, tout un tas de gens. Il faut aussi reconnaître ça. Et ça, c'est aussi la résultante de tous les élus, de toutes les collectivités, du travail collectif qui est fait sur le département.

En tout cas rien n'est jamais déconnecté de ce qui est décidé à l'Assemblée nationale. Et si je me permets de refaire une petite entorse quand même aux règles que tu essaies [Philippe Bas] d'indiquer ; tu évoques quand même que la politique gouvernementale ne va pas dans le sens que tu souhaites par rapport, ne serait-ce, qu'au financement des collectivités locale. Eh bien, lundi il y a une motion de censure contre le gouvernement, je t'invite à j'invite les parlementaires à la voter ! Comme ça on pourra peut-être mettre en place d'autres politiques, d'autres financements des collectivités qui nous siéront un petit peu plus.

J'en terminerai sur une note positive aussi à ton instar sur le 80ème. Par rapport à tout ce que tu as dit, effectivement, ce sera un grand moment cette année, moment de festivités mais aussi un moment de devoir de mémoire. Il y a des jeunes ici qui sont là [dans le public], des jeunes

collégiens. Et c'est important aussi que l'on travaille sur ce devoir de mémoire, de transmission des valeurs que nous partageons tous dans cette Assemblée. Nous en parlons ce midi avec Philippe Gosselin. La France n'est pas isolée. On a vu récemment des mouvements fascistes en Allemagne qui nous laissaient repenser un retour en arrière des années 20 ou 30 en Allemagne. On a vu aussi une réaction positive des Allemands qui ont participé à des manifestations importantes. On a vu aussi récemment, je pense que vous



avez tous vu les vidéos en Italie, à Rome, de groupes fascistes avec le salut nazi et des chants. Nous sommes tous horrifiés. Donc il faut aussi qu'on fasse attention à tout ça. Et je rejoins ton discours [Philippe Bas] sur le travail de transmission des valeurs, de devoir de mémoire. Comme quoi rien n'est jamais acquis. On le voit d'ailleurs aujourd'hui avec la guerre en Ukraine et heureusement que nous sommes là pour soutenir le pays parce qu'on ne sait pas ce qui adviendra derrière si l'Ukraine tombe. D'ailleurs, je l'ai vu encore hier soir lors de débats par rapport aux décisions qui étaient prises

au niveau des affaires européennes, ce qui montre bien que ce que l'on défend ici, ça joue au niveau national, au niveau européen. Voilà, je voulais aussi témoigner de notre attachement à ce qui sera fait lors du 80ème. Et je voulais aussi remercier le Président [du Conseil départemental], d'ailleurs le maire de Cherbourg Cotentin l'a fait lors de ses vœux, puisque, pour la première fois à Cherbourg, aura lieu une manifestation d'envergure nationale pour reconnaître la place du port de Cherbourg qui était le premier port mondial à l'époque après le débarquement. Il a permis de libérer l'ensemble de l'Europe et d'avoir toute la logistique qui permet de suivre toutes les avancées des armées. Et donc on voulait aussi remercier le Président pour toute son action auprès du Préfet et des services de l'État, aux côtés de Benoît Arrivé, de façon à ce que à Cherbourg et à Saint-Lô nous ayons des manifestations nationales lors de ce 80ème. Parce que c'est important qu'on ait aussi ces temps forts pour transmettre toutes ces valeurs auprès des jeunes générations.

Voilà ce que je voulais aussi dire par rapport à nos échanges et aux mots que vient de d'évoquer Philippe Bas. Merci.

Vidéo



Débat sur le budget primitif 2024

Rapport 5.02 > Budget primitif 2024 - Budget principal

02/02/2024

Intervention de Karine Duval

> L'évolution de nos recettes nous permet de choisir d'autres priorités



Monsieur le Président, monsieur le vice-président en charge des finances, merci pour cette présentation de la proposition de budget primitif 2024 pour notre collectivité. Il reflète vos choix budgétaires en lien avec vos orientations politiques. D'ailleurs, ce n'est pas anodin que votre présentation

se fasse d'abord par commission. Si cette manière de faire, plus claire certainement, était déroutante l'année dernière, ne permettant pas les comparaisons avec les années précédentes, elle pose la bonne manière de mener le débat budgétaire. C'est d'ailleurs ce qui a pu être fait, par commission et quelques-uns de mes collègues pourront prendre la parole au cours de ce débat. Je veux d'ailleurs remercier les services qui ont préparé ce document pour le rendre la finance publique plus accessible à tous. La préparation d'un budget à la hauteur du nôtre est un exercice complexe et les méandres de la

comptabilité publique restent un sujet particulièrement abscons.

D'ailleurs, derrière cette présentation, se cache aussi une réalité comptable, un peu plus difficile à percevoir cette année puisque nous avons changé de nomenclature (avec toutes les difficultés que vous avez rappelées) et que nous avons reçu la maquette budgétaire complète simplement hier.

D'une manière générale, comme bien souvent, vous insistez, en matière de fonctionnement, sur nos dépenses plus que sur l'évolution de nos recettes. Pourtant, moi, en bonne mère de famille, c'est

d'abord cette page que je regarde. Alors, bien, sûr, comme vous, nous regrettons que, pour une collectivité locale de plein exercice, on ne voit apparaître que des recettes constituées de dotations ou d'impôts indirects distribués au bon vouloir de la loi de finances. Alors effectivement, la forte augmentation de nos recettes ne vient pas tout à fait équilibrer l'augmentation de nos dépenses de fonctionnement. Pour autant, notre Département n'est certainement pas le plus à plaindre. Nous avons, encore aujourd'hui, malgré un contexte plus difficile sur le plan financier, les moyens d'avoir de l'ambition, les moyens d'agir sur nos compétences avec volontarisme. Chaque année nous avons le droit au même refrain sur les droits de mutation... oui, bien sûr, il y a des années exceptionnelles, mais, même avec le ralentissement du marché de l'immobilier, vous inscrivez 2M€ de recettes en plus à ce titre. Connaissant votre très grande prudence à ce sujet, c'est plutôt de bon augure, non ? Vous avez choisi de porter un effort particulier sur la rémunération de nos personnels dans ce contexte inflationniste. C'est louable mais c'est là la moindre des choses d'autant plus que notre collectivité bénéficie, en recettes, de cette inflation. Nous touchons une fraction de la TVA, et entre 2023 et 2024 vous prévoyez +9M€.

L'action sociale reste au cœur de notre action. Les compétences obligatoires et le versement de prestations composent la plus grande partie de ce budget. Pourtant, ce serait une erreur de penser que nous n'avons qu'un rôle de guichet. Alors oui, nous devons assumer des charges relevant de la solidarité nationale. Et comme je l'ai dit tout à l'heure, par exemple sur le vieillissement de la population, il n'est

pas tenable, à terme, que les départements assument seuls l'exercice de ces politiques nées d'attentes légitimes de la population. Néanmoins, sur tout le champ du social, je crois aussi que l'argent ne fait pas tout. Il faut à la fois définir des priorités et ne pas aller dans des actions dépensières qui sont aux limites de nos compétences. Par ailleurs, nous avons à toujours nous interroger sur l'efficacité de nos organisations. Et nous devons savoir aussi mettre des moyens là où il y a urgence. En matière de protection de l'enfance,



sans cesse nous tentons de rattraper notre retard alors qu'il serait nécessaire de faire un bon en avant, et, pour une fois, d'être en capacité de devancer les besoins et de financer, à sa juste hauteur, la prise en charge des enfants concernés. Sans oublier la prévention, l'accompagnement des familles, la réactivité face aux situations préoccupantes... nous devrions être tellement plus ambitieux. Enfin, pour terminer, à ce stade avec l'exemple des solidarités, il faut absolument que nous soyons innovants que nous portions de vrais changements dans les manières d'agir, que nous soyons en capacité de répondre aux initiatives permettant de capter des financements. Nous avons pu le voir, en décembre, avec la mobilisation des agents du secteur social, notre Conseil départemental a encore un long chemin à parcourir pour être exemplaire sur sa compétence première.

Dans les grands équilibres du budget, il y a aussi la partie investissements. En très légère baisse cette année, la présentation de cette section nous interroge toujours autant. Nous avons une partie de la réponse en page 9 où nous pouvons lire que l'encours de la dette augmente de façon « artificielle » et que l'an passé, les 90M€ d'emprunt d'équilibre inscrits au budget n'ont été réalisés qu'à hauteur de 50M€... Alors même si c'est une pratique courante, annoncer tant de millions d'euros d'investissement sachant pertinemment que le taux de réalisation sera proche des 75% seulement, laisse toujours perplexe.

Globalement, nous avons bien entendu que l'heure était, pour vous, à la recherche d'économies... Et nous pouvons nous interroger sur les sujets de votre projet, des cinquante actions retenues pour la mandature, ceux qui vont subir plus la sobriété que l'audace. Dans cette session, nous sommes d'ailleurs assez surpris qu'il n'y ait absolument aucune autre délibération, dans les commissions, que celles liées au budget. Est-ce à penser que là aussi, sur le déroulé de votre projet, vous êtes en pause ?

Je vais m'arrêter là et laisser mes collègues compléter. Sachez, bien évidemment que nous ne pouvons nous associer à un budget qui est le reflet de choix politiques qui vous reviennent. C'est pourquoi, notre groupe ne votera pas ce budget.

Texte



Vidéo



Rapport 5.02 > Budget primitif 2024 - Budget principal

02/02/2024

Intervention de Thierry Letouzé

> Commission nature et infrastructure



Monsieur le président,

Vous commencez à me connaître en général, quand j'interviens les problèmes dû à la crise climatique ne sont

jamais très loin.

Alors d'abord, je dois faire une précision sur le terme que je viens d'employer "Crise climatique" c'est un concept que

l'on entend répéter et rabâché et qui pourtant n'est pas exact, car une crise voyez-vous, c'est un phénomène, non souhaité, il y a un début, une phase plus ou moins longue et qui n'est agréable pour personne, c'est même pour cela qu'on l'appelle crise, puis un retour, peu ou prou à un monde connu, celui d'avant crise.

Alors on peut penser que les 10 ou 20 prochaines années vont être un mauvais moment à passer, sécheresse inondation, tempête et autre réjouissance et qu'à la fin on reprendra nos bonnes habitudes

de consommateur du monde...

Malheureusement, il y a deux ou trois bonnes raisons de penser que le scénario qui se dessine soit un peu différent.

L'une de ces raisons, nous explique que quel que soit notre attitude, à nous en tant qu'individu, mais également collectivement au sein de cette assemblée, aussi vertueuse que seront nos décisions ces prochaines années, elles ne seront pas suffisantes.

Sur le plan global, nous nous sommes fixé une limite de + 1.5° ce qui implique qu'à partir de 2025 nous devons entamer une décroissance de la consommation de nos énergies fossile et ce pour atteindre la neutralité en 2050, cela implique une baisse de 5% d'émission de GES chaque année c'est une tâche immense qu'il nous faut organiser il faut que nous nous dotions d'outils nouveaux pour pouvoir prendre part à ces défis nouveaux

Permettez-moi de vous soumettre cette idée, mettons en place une comptabilité carbone, je ne vous parle pas du bilan carbone, il existe, nous le critiquons, un peu ! c'est une obligation réglementaire, mais dans le fond ce n'est rien d'autre qu'une photographie de la consommation de la collectivité, un outil statique.

Non, ce dont je vous parle, c'est un outil dynamique dont il faut se doter. Une comptabilité carbone qui nous permette de faire un budget carbone.

Au début de chaque exercice, voilà de quoi nous disposons, voilà comment nous allons le répartir, et l'an prochain avec 5% de moins et l'année suivante encore 5% de moins... et on le sait, plus on avancera dans le temps plus se sera difficile, les premières économies ne sont pas trop compliquées à trouver, mais plus on avance dans le temps plus les solutions seront rare et leur impact faible.

Il nous faut donc cet outil dynamique, et le budget carbone un des très bons moyens pour la conception d'une planification écologique et ce n'est pas parce que certains au gouvernement y ont renoncé que nous devons faire de même.

Alors ce n'est pas simple, j'en conviens, certain modèle de budget carbone commence à poindre, ça coûte des sous et c'est en parti pour cela que j'en parle aujourd'hui, voilà un projet que nous aurions inscrire au budget.

Et puis nous nous serions pionnier d'un modèle nouveau qui sera à n'en point douter, réglementaire et obligatoire dans un avenir assez proche.

Je me suis un peu éloigné des raisons pour lesquelles le scénario dont je parlais plus haut sera plus sombre.

La limite de 1.5° ! Nous ne la tiendrons pas au niveau planétaire ! nous en sommes aujourd'hui à 1.1 par rapport à l'ère pré industrielle (1850-1900), les prévisions sont revues à la hausse 4.4 à la fin du siècle, c'est à dire qu'il est raisonnable de penser que les emmerdes ne font que commencer, et comme nous

avons eu l'occasion de le dire, les premières victimes seront nécessairement les plus fragiles. Et quand on pense au plus fragile, on pense au plus mal logés, Notre pays subit une crise du logement assez violente, manque de logement, taux d'intérêt en hausse, Une augmentation de 20% des demandes d'aide au chauffage en 2023, un accès à un logement abordable qui devient un rêve inaccessible pour beaucoup et ce notamment dû au fait que le turn-over soit presque au point mort dans les logements sociaux !

Les causes ? elles sont multiples !

Concernant le manque de logement, M. le président, nous avons eu l'occasion d'évoquer la politique départementale du logement à travers son bras armé qu'est Manche Habitat je vous avais fait part de mon ressenti après avoir échangé avec le directeur, j'avais ressenti une certaine timidité de sa part à développer le logement social sur le département se contentant de gérer un parc immobilier, plus qu'immobilier.

Je fais part de ceux qui pensent que c'est à la force politique de prendre les décisions en la matière et de commander les projets pour faire croître le parc pour répondre et anticiper les besoins. Encore faut-il y mettre les moyens, et ces moyens, je ne les vois pas dans ce budget !

Je ne les vois pas non plus dans la commande politique, vous m'aviez parlé que la direction était vacante, je vous avais demandé de rendre public la lettre de mission pour le futur directeur, qu'en est-il.

Moi je vous fais une proposition, pour cette lettre de mission, à inscrire au budget.

Il faut bien sûr que notre bailleur entame un programme nouveau de construction de logements sociaux, mais là aussi nous devons imaginer de nouveaux outils.

Un office foncier solidaire, c'est là un organisme qui permet aux collectivités de maîtriser le foncier (qui a tendance à flamber, vous l'aurez remarqué). Cet OFS permet de proposer de nouveaux logements en accession populaire à la propriété au travers de baux réels solidaires (BRS). L'Office foncier reste propriétaire des surfaces sur lequel il est plus facile pour les primo accédants de construire et de supporter ainsi la hausse des taux d'intérêt et l'inflation sur les prix.

C'est un outil qui fait ses preuves en France un peu partout et dont on parle très sérieusement dans le nord du département.

Je vous parlais des causes multiples, en voici une autre, les meublés touristiques, les RBNN, alors si ce phénomène pouvait être sympathique il y a quelques années, et permettait de partir en vacances à pas trop cher, il est devenu aujourd'hui un concurrent féroce à la location à l'année en raison des niches fiscales dont elle bénéficie, c'est devenu pour certains une véritable industrie, il y a des villes ici dans la Manche où les employeurs peinent à recruter pour ces raisons, notamment sur les villes côtières et touristiques qui éloignent au-delà du raisonnable les potentiels salariés.

Alors l'assemblée vient d'adopter un texte qui permet aux communes de limiter à 90 jours la location, c'est Annaïg Le Meur et Iñaki Echaniz (respectivement républicain et socialiste) c'est un début on s'en réjouit d'autant que la loi prend en compte les personnes morales ce qui est rarement le cas.

Et tout cela se passe sans ministre du logement, mais avec un premier ministre qui porte une attaque violente à la loi SRU dans son discours de politique générale. C'est une véritable déclaration de guerre aux mal logés. Si je me permets cette référence à la politique nationale, c'est qu'elle me donne l'occasion de faire référence à un homme qui a voué sa vie aux mal logés et que je me permets de citer : *Le but à l'heure actuel c'est de réaliser, d'obtenir la mobilisation de la nation pour guérir la France de cette plaie du manque de logis.*

Il serait absurde, une bouffonnerie de compter sur les chiffonniers d'Emmaüs pour pouvoir accomplir cette tâche, c'est la tâche de la nation tout entière et c'est à son gouvernement de prendre les décisions nécessaires pour que cela s'accomplisse.

Je demande qu'au lieu de verser des larmes devant la photo de l'abbé Pierre, chacun se regarde soi-même et se demande s'il a accompli ce qu'il pouvait et par conséquent ce qu'il devait.

Vous aurez reconnu les mots de l'abbé Pierre dont on va célébrer cette année le 70ème anniversaire de son célèbre appel à qui je laisse les mots de la fin.

Merci de votre écoute

Texte



Vidéo



Intervention de Stéphanie Coupé

> Commission appui au territoire



Monsieur le Président, cher.e.s collègues
Quelques mots sur ce budget, sur ces choix, en particulier, sur ce que propose la politique départementale pour l'appui aux territoires

Ce budget primitif, présenté cet après-midi, est un projet que nous pouvons qualifier de sobre, un "budget maîtrisé". Mais je ne suis pas sûre qu'il soit audacieux, où est passé l'audace qui vous était chère en début de mandat ?

L'accent mis sur l'augmentation de la politique contractuelle peut dynamiser la croissance locale, la dynamique des collectivités mais il est essentiel de garantir une gestion efficace pour éviter des obstacles liés à la construction, la réalisation et au suivi des projets.

Une baisse d'investissements dans les collèges, la baisse du budget équipement collège et de l'enveloppe ACTA en lien avec l'amélioration des conditions de travail des agents suscite des préoccupations quant à son impact pour les agents et sur l'éducation. Cela produit quelques inquiétudes. Des inquiétudes en terme bâtiminaire, nous l'avons évoqué ce matin : un plan pluriannuel de programmation de travaux serait indispensable. Nous voulions souligner que la priorité devrait être accordée à des secteurs clés tels que l'éducation, en mettant en avant l'importance des collèges pour le développement de la jeunesse.

L'investissement dans des secteurs spécifiques tels que la filière équine et le

logement montre une volonté de préserver des domaines importants. Cependant, il est impératif de garantir l'efficacité des subventions ANAH pour maximiser l'utilisation des ressources au regard des enjeux écologiques.

Nous aimerions que cette vision s'exporte au niveau des collèges et de la jeunesse.

Il faut par contre noter certains choix stratégiques, comme la participation à Attitude Manche et FLOWATT. Ces initiatives peuvent renforcer la position du département dans des programmes innovants, contribuant ainsi à la croissance économique, à l'attractivité du département et au bien-être de la communauté.

Ainsi, en conclusion il y a bien des choix, ces choix que vous proposez reflètent vos orientations. Vous faites le choix d'augmenter l'enveloppe pour la politique contractuelle (+880,000€), tandis que l'on constate que les dépenses par élève dans les collèges restent faibles (Dominique Hébert l'a rappelé ce matin). Gageons que vous aurez su entendre notre demande d'un projet éducatif social local au niveau de notre Département. Vous l'avez compris notre préoccupation ce sont le soutien aux plus démunis, c'est la jeunesse et c'est l'environnement. Et il faudra être audacieux. Et lorsque l'on regarde l'évolution de nos recettes, nous pouvons tout à fait être audacieux !

Texte



Vidéo



En bref

Sapeurs-pompiers : Livre blanc sur le volontariat

Le livre blanc est un document de réflexion qui a été élaboré par la fédération nationale des sapeurs-pompiers et présenté en octobre 2023. Depuis longtemps, notre modèle de



sécurité civile atypique pose question pour s'adapter aux évolutions de la société. Chez les sapeurs-pompiers, le volontariat est la règle avec 78% des effectifs.

Face à l'augmentation des missions, la tendance à la baisse de l'engagement volontaire met en danger nos secours de proximité et cette réponse rapide, même dans les territoires les plus ruraux, face à l'urgence,

Avec l'Union départementale des Sapeurs-pompiers de La Manche, des élus du Conseil d'administration du SDIS ont parcouru le département pour des matinées de travail et d'échanges avec les pompiers volontaires



à raison d'une fois par mois. Ils se sont rendus à Picaucourt, Canisy, Portbail et Pontorson.

Attentif à ce sujet, notre groupe était représenté par Frédérique Boury.

Le livre blanc est téléchargeable sur le site pompiers.fr.

[Retranscription]

02/02/2024

Intervention de Dominique Hébert

> Des choix budgétaires qui pèsent lourd symboliquement



Effectivement, comme vous le dites, de pouvoir sortir une enveloppe de 100 mil-

lions d'euros d'investissements, c'est une performance ! Si le département a cette capacité d'avoir une enveloppe d'investissements à des hauteurs historiques pour La Manche, ça montre qu'il y a encore des possibilités de choix et que tout n'est pas sous contrainte, comme dans certains autres départements, comme le disait tout à l'heure Karine [Duval] et comme en convient aussi notre collègue Jacques

[Coquelin]. Pourtant, malgré ces choix possibles et les arbitrages que vous avez faits, il y en a certains qui peuvent paraître anecdotiques, en termes de montants parce que ce sont de toutes petites enveloppes mais qui, symboliquement, pèsent quand même un petit peu lourd dans des arbitrages et des choix politiques. Je vous en donne juste 2 exemples. Après on n'a pas pu fouiller,

comme l'a dit Karine, il y a eu des difficultés techniques pour sortir le budget ; Des contraintes qui n'ont rien à voir avec les services du département. Nous les avons tous subi collectivement. Ça n'a pas forcément laissé le temps d'analyser tout de fond en comble. Mais deux petits exemples pour des enveloppes de 15 000 et 20 000 € et qui sont, à mon avis, quand même assez symboliques dans les choix qui ont été opérés. En effet, les 15 000 €, c'est l'arrêt des aides à la gratuité sur la restauration et l'hébergement. Ça rejoint la politique en direction des collégiens et des jeunes que nous évoquions ce matin. Alors que nous, de notre côté, nous sommes plutôt favorables à ce qu'il y est un travail et une mise en œuvre d'une tarification sociale où chacun contribue en fonction de ses revenus. Mais ça c'est très clairement une différence politique forte entre votre façon de voir les choses sur la tarification de la restauration

au collège. Et puis le 2ème sujet, c'est une politique qui ne fonctionnait pas, et donc on est capable de juger et d'évaluer qu'une politique ne fonctionne pas. Et là le choix ce n'est pas de se dire comment on peut la faire évoluer et apporter d'autres choses. Le choix a été de purement et simplement la supprimer ! Comme ça on fait une économie de 20 000 €. Je parle des aides à la mobilité pour les jeunes. Là, franchement, vu l'enveloppe par rapport à nos 600 millions d'euros de budget du département, supprimer l'enveloppe de 20 000 € d'aide à la mobilité des jeunes alors que nous savons pertinemment, et ça sera un des enjeux des groupes de travaux sur lesquels nous avons discuté ce matin, ça ferait quand même partie des enjeux puisqu'on sait que pour les jeunes, et la Rectrice et le DASEN nous le disent très régulièrement, la mobilité est le frein majeur dans la Manche, par exemple pour la poursuite

des études supérieures. Et nous pour 20 000 €, qu'est-ce qu'on fait ? On supprime l'aide à la mobilité des jeunes. Je trouve que symboliquement ça montre des choix et je trouve que ce n'est pas forcément très pertinent. Mais il y a certainement beaucoup d'autres points. Mais je voulais signaler quand même des petites choses aussi qui aiguillonnent notre vote contre le budget qui nous est présenté. Il y a d'autres raisons, on les a évoquées sur le l'aide à la Pierre, le logement, les investissements sur le sur les collèges... Et puis aussi sur les politiques sociales. Donc voilà ce que je voulais dire sur des petites choses peut être symboliques en termes de montants, mais qui, pour nous, paraissent lourdes de sens.

Vidéo



Rapport 5.12 > Gestion des ressources humaines [Retranscription]

02/02/2024

Intervention de Karine Duval

> Fermer des postes de médecin de PMI n'a aucun sens !



Une dernière intervention sans surprise pour les membres de la Commission Affaires Générales qui ont déjà entendu ma colère. Cela concerne la suppression du poste de médecin de PMI. Quand je me suis émue de la fermeture de postes de médecin j'ai eu 2 réponses : une réponse sur le tableau des effectifs et la réalité pour coller au plus près de la réalité : pour exemple le poste de Cherbourg Hague est vacant depuis 2 ans. Une 2e réponse de Philippe Gosselin qui au nom de la realpolitik assume de fermer le poste vacant. Pour contrebalancer cette pénurie on crée deux postes de conseillers techniques dans le cadre de

la refonte de la PMI. Dont acte. Mais quand même, il y a la realpolitik, je suis d'accord mais il y a aussi l'attractivité. Et l'attractivité, on l'a vu, par la revalorisation des vacations des médecins de PMI en espérant en attirer plus. Mais là, on a fermé des postes. Et sur un CMS qui concentre tant de difficultés un seul médecin de PMI ! Mais jamais nous ne pourrions répondre à nos missions de Prévention ! On pourra mettre tous les conseillers techniques qu'on veut. Moi je m'interroge sur notre mission première qui est vous l'avez dit Président et on y consacre un budget très important, les solidarités, l'action sociale. Nous avons la mission de la protection de l'enfance avec des enfants qui ont besoin d'un bilan de santé, d'un projet personnel d'accompagnement et on ferme un poste de médecin de PMI ! On a une commission d'attractivité médicale au niveau de la santé, on œuvre pour l'attractivité médicale. On sait très bien que les médecins ne s'installent plus et on réfléchit aux conditions. Pourquoi

on ne flèche pas l'attractivité médicale sur les postes de médecins de PMI en priorité ? C'est notre mission première. Je pense que vraiment que l'on aurait eu plus de chance d'être attractifs en laissant les postes ouverts avec des conseillers techniques plutôt que de se dire on crée des conseillers techniques parce qu'il n'y a plus de médecin.

Voilà, c'était le sens de mon intervention.

Vidéo



Calendrier

Séance plénière :

Vendredi 5 avril 2024 à 9h30

Rappel : Les séances plénières sont des assemblées ouvertes au public. Pour y assister il suffit de s'adresser à l'accueil de la Maison du département.

Les séances plénières sont retransmises sur le site du Conseil départemental.

Commissions permanentes :

- Vendredi 16 février 2024
- Vendredi 22 mars 2024
- Vendredi 19 avril 2024
- Vendredi 24 mai 2024

Les réunions de la commission permanente ne sont pas ouvertes au public.

L'ensemble des délibérations est consultable sur le site manche.fr

La lettre

Cette lettre peut être téléchargée sur notre site : www.gse50.fr/lettres

N° 9 > mars 2024

Directrice de publication : Karine Duval

Contacts

Courriel : groupe.gse50@manche.fr

Tél : 02 33 05 97 92

Courrier : Conseil départemental de la Manche, 50050 Saint-Lô Cedex

Collaborateur du groupe

Martial Defoy : martial.defoy@manche.fr

Twitter : @gse_cd50

Facebook : facebook.com/gse.cd50